

servés et améliorés, quelques-uns seront gardés durant quelque temps encore et les endroits impropres seront abandonnés. Le programme des parcs provinciaux s'étalera sur cinq ans.

Québec.—Le Québec a créé cinq parcs provinciaux et sept réserves de poisson et gibier. Quatre des parcs sont très vastes. Le parc de La Vérendrye, à 140 milles au nord-ouest de Montréal, a 4,746 milles carrés; le parc des Laurentides, à 30 milles au nord de Québec, 3,612; le parc Mont-Tremblant, à 80 milles au nord de Montréal, 1,223; le parc de la Gaspésie, dans la péninsule de Gaspé, 514 milles carrés. Le parc Mont-Orford, à 15 milles à l'ouest de Sherbrooke, s'étend sur 15 milles carrés.

La superficie globale des réserves de poisson et de gibier dépasse 10,000 milles carrés. Les réserves de Chibougamau et de Mistassini, au nord-ouest du lac Saint-Jean, occupent 3,400 et 5,200 milles carrés. Plus petites sont les réserves de Kipawa dans le Témiscamingue et de Chic-chocs adjacente au parc de la Gaspésie ainsi que celles de la Petite-Cascapédia et de Port-Daniel affectées à la pêche du saumon et de la truite et situées en bordure de la baie des Chaleurs dans la Gaspésie.

Parcs et réserves sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs où foisonne la faune. La pêche y est excellente, sauf au Mont-Orford, et les sportifs et touristes peuvent loger dans des camps, des chalets ou des pavillons. Le parc du Mont-Tremblant, situé près d'une station de villégiature ouverte toute l'année, est facilement accessible de Montréal par la route en été et est très fréquenté des campeurs sous tente ou en remorque ainsi que des nageurs et pique-niqueurs. Le ministère de la Chasse et des Pêcheries administre les parcs et les réserves ainsi que six cours d'eau où se pratique la pêche à la ligne du saumon.

Ontario.—Le réseau des parcs provinciaux, en Ontario, a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Soixante-dix-sept parcs sont maintenant ouverts au public et l'on en aménage cinq autres. Treize autres régions seront aussi aménagées plus tard. La superficie totale des parcs de l'Ontario est d'environ 5,460 milles carrés.

Les quatre principaux parcs (Algonquin, Québéco, Supérieur et Sibley) s'étendent globalement à environ 5,200 milles carrés. Le parc Algonquin, à 180 milles au nord de Toronto et 105 milles à l'ouest d'Ottawa, compte plusieurs terrains de camping accessibles par la route 60; ses nombreux cours d'eau se prêtent au canotage. Il existe plusieurs camps privés pour enfants dans le parc, cependant les autorités encouragent maintenant l'établissement des terrains de camping et autres aménagements à la périphérie afin de conserver au parc lui-même son état naturel. Les parcs Québéco et Supérieur sont aussi conservés en leur état sauvage et les aménagements s'y limitent à la périphérie. On accède au parc Québéco par terre en empruntant la route du terrain de camping Dawson de French Lake, et aussi par eau en passant par le lac Basswood, au sud. La route 17, au nord de Sault-Sainte-Marie, donne accès au parc Supérieur; quant au parc Sibley, on s'y rend par un chemin partant de la route 17, à l'est de Port Arthur. Les automobilistes qui visitent les parcs provinciaux et les campeurs qui viennent y passer la nuit doivent payer un droit modique.

La *Wilderness Areas Act*, entrée en vigueur en 1959, a permis la création jusqu'à maintenant de 35 de ces étendues qui sont réparties un peu partout à travers la province et qui ont des superficies, des caractères et une importance très variables; chacune, cependant, est importante d'un point de vue historique, scientifique, esthétique ou culturel. La plus grande mesure 225 milles carrés, et c'est une toundra, où on ne voit pas un arbre, située à la pointe nord-est de la province qui s'avance dans la baie d'Hudson à l'endroit où celle-ci joint la baie James. Toutes les autres étendues sont